

Master Encadrement éducatif

Conseiller principal d'éducation digitalisé (M1 - M2)

Objectifs

► **Visionnez le replay de la réunion d'information de février 2024 et trouvez les réponses à vos questions !** ► **Visionnez le replay de la réunion d'information de février 2024 et trouvez les réponses à vos questions !**

Le Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) mention Encadrement éducatif parcours CPE digitalisé est proposé **à distance**. Il s'adresse aux salariés, aux personnes en situation de handicap ou aux candidat.es éloigné.es géographiquement. Il donne accès à des **modules interactifs d'auto-formation**, à une **application mobile** dédiée à la découverte de l'environnement professionnel, à des **corrections personnalisées** et à l'ensemble des activités mises à sa disposition.

Il vise à faire acquérir progressivement les compétences exigées d'un Conseiller Principal d'Éducation exerçant au sein d'un établissement public local d'enseignement (EPLÉ), tout en dotant l'étudiant d'une forte culture générale sur les questions d'éducation et d'un esprit critique par la connaissance et l'expérimentation de la recherche.

Ce parcours n'est pas une version allégée du parcours en présentiel : il est composé du même nombre d'heures de cours et exige **un investissement important en termes de temps de travail personnel**.

Le rythme de travail est évalué entre **15 à 20 heures par semaine**, sans contrainte horaire (modalité asynchrone), soit au minimum **2 heures de travail personnel par jour**.

► Tarifs 2024-2025 :

- M1 (438 h)

Droits UPJV tous statuts : 250 euros

Frais pédagogiques tous statuts : 598 euros

- M2 (406 h)

Droits UPJV tous statuts : 250 euros

Frais pédagogiques tous statuts : 802 euros

Les frais pédagogiques correspondent uniquement au surcoût généré par la mise en œuvre de la formation en distanciel asynchrone, et s'appliquent à tous publics.

Modalités de formation

FORMATION INITIALE

FORMATION CONTINUE

A DISTANCE

Informations pratiques

Lieux de la formation

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (Amiens)

Volume horaire (FC)

441

Capacité d'accueil

15

Les frais de gestion appliqués par le Service de Formation Continue de l'UPJV viennent s'ajouter à ce coût pour les candidats relevant du statut de la Formation Continue.

► Foire Aux Questions :

1- Ce Master est-il ouvert aux candidats hors de l'académie d'Amiens ?

Oui : actuellement les étudiants proviennent des 4 coins de la métropole et même au-delà.

2- Ma licence me permet-elle de prétendre à ce Master ?

Oui : avec une licence, vous pouvez vous porter candidat quelque soit votre spécialité.

3- Quel est le rythme de travail à prévoir pour suivre ce parcours ?

Il faut prévoir, en moyenne, 15 à 20 heures de travail par semaine. Il convient également d'intégrer l'obligation de réaliser un stage de 180 heures en M1 et 324 en M2.

4- Où et comment s'organise le stage ?

Le stage se comptabilise en volume d'heures à effectuer afin d'offrir de la souplesse aux publics spécifiques : salariés, éloignés géographiquement et en situation de handicap. Il s'agit d'effectuer 180 heures en M1 et 324 heures en M2.

Les stages sont effectués dans les académies des étudiants.

- Des missions liées à l'exercice professionnel reconnues :

- Les CPE contractuels peuvent comptabiliser leur temps de travail comme temps de stage.

- Les assistants d'éducation peuvent faire reconnaître certaines missions effectuées dans le cadre de leur activité professionnelle, comme complément pour le temps du stage. Ces missions doivent s'apparenter à des responsabilités particulières (suivi de classe, animation du conseil de la vie collégienne ou lycéenne, mise en œuvre de projets). Il ne peut s'agir, par exemple, de comptabiliser une surveillance de permanence comme un temps de stage.

La comptabilisation de ces missions ne peut pas concerner le volume total des heures de stage. La limite est de 50 heures en M1 et de 180 heures en M2.

- Des actions professionnelles reconnues : Les étudiants pourront faire reconnaître des missions spécifiques comme un temps de stage (engagement dans un dispositif relais, dans une école de la seconde chance, dans une association en partenariat avec l'Éducation Nationale, etc.).

Ces actions respecteront les mêmes règles que les missions au sein des établissements.

5- Les 180 heures de stage en M1 et les 324 heures en M2 sont-elles cumulées ou peuvent-elles être réparties en plusieurs périodes dans l'année ?

Les heures de stage peuvent être réparties sur l'année ou cumulées sur une période. Pour que le stage soit validé en session 1, 4/5ème des heures doivent être effectuées avant l'arrêt des notes (en général en mai). Il est possible de réaliser son stage dans des établissements différents.

6- Comment se déroulent les évaluations ? Sont-elles en présentiel ?

Les évaluations sont en distanciel, en contrôle continu. Il n'y a pas de session d'examens. Les évaluations se fondent sur l'ensemble des travaux individuels et de groupe rendus par les étudiants tout au long de l'année. Il peut s'agir de dissertations, d'analyses de situation, de synthèses, de la création de présentations sonorisées, etc...

7- Puis-je intégrer le Master directement en M2 ?

Non : A ce jour, il n'y a pas d'admission en M2. L'ouverture de places pour des personnes ne provenant pas du M1 CPE digitalisé dépend du nombre d'étudiants montants issus du M1. Nous ne pouvons pas garantir à l'avance que des places seront libérées, car tout dépendra des places vacantes une fois les M1 passés en M2 (selon les redoublements, abandons, réussites au concours interne ou externe, changements de projets, etc...).

Compétences

Conditions d'accès

Licence, particulièrement licence de droit ou sciences humaines

Organisation

Organisation

Le Master 1 inclut une partie disciplinaire, une partie didactique, l'apprentissage du métier de CPE, une initiation à la recherche.

Le Master 2 poursuit l'apprentissage du métier et assure la préparation au concours de recrutement de conseillers principaux d'éducation (épreuves écrites et orales).

Les étudiants découvrent progressivement le système éducatif, le fonctionnement des établissements scolaires et la professionnalité du CPE. Ils développent également des compétences méthodologiques indispensables pour l'obtention des épreuves écrites et orales du concours.

Ils sont amenés à s'interroger sur les grandes thématiques éducatives qui traversent l'Ecole mais aussi sur l'approche systémique induite par le positionnement du CPE, fonctionnaire d'état, agissant au sein d'équipes plurielles, en collaboration avec les familles et partenaires de l'institution, dans la perspective de la vie scolaire, définie ainsi dans les textes : « placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective, de réussite scolaire et d'épanouissement personnel ».

Un stage en volume horaire pour la souplesse : Le stage se comptabilise en volume d'heures à effectuer afin d'offrir de la souplesse aux publics spécifiques : salariés, éloignés géographiquement et en situation de handicap. Il s'agit d'effectuer **180 heures en M1** et **324 heures en M2**.

Les stages sont effectués dans les académies des étudiants.

Période de formation

Septembre à juin

Contrôle des connaissances

Contrôle continu et/ou examens terminaux

Responsable(s) pédagogique(s)

Julie Tournier

julie.tournier@u-picardie.fr

Programmes

VET MIROIR (pour annexe)	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
UE1.1 MAITRISER LES SAVOIRS, LES COMPETENCES POUR FAVORISER					22
UE2.1 CONCEVOIR, METTRE EN OEUVRE ET ANALYSER					20
UE3.1 ETRE FONCTIONNAIRE CPE, GARANT DU DROIT ET ACTEUR					10
UE4.1 SE FORMER A ET PAR LA RECHERCHE : SEMINAIRES					8
FC4.1.1 Construction de programmes					2

EC4A.1 - Séminaires communs					0
EC4AB.1 - Les dispositifs méthodologiques	4		4		0
EC4AA.1 - Principes et modalités des recherches collaboratives	6	6			0
EC4B.1 - Séminaires de recherche	22		22		0
BONUS MASTER 1 SEMESTRE 1					0
BONUS MASTER 1 SEMESTRE 2					0

UE3.1 - SEMESTRE 2	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
EC3D.1 - Projet culturel : artistique, scientifique et éducatif	21			21	3
EC3E.1 - Langue vivante étrangère					1
EC3EA.1 - Langue Vivante Etrangère : Allemand	10		10		0
EC3EB.1 - Langue Vivante Etrangère : Anglais	10		10		0
EC3EC.1 - Langue Vivante Etrangère : Espagnol	10		10		0
EC3F.1 - Spécialisation					1
EC3FB.1 - Allophonie et francophonie	7	3	4		0
EC3FD.1 - Développement durable	7	3	4		0
EC3FC.1 - Ecole inclusive	7	3	4		0
EC3FA.1 - Langues et interdisciplinarité	7	3	4		0

UE3.1 - SEMESTRE 1	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
EC3C.1 - Se former, s'autoformer et enseigner au et par le numérique	15		9	6	3
EC3E.1 - Langue vivante étrangère					1
EC3EA.1 - Langue Vivante Etrangère : Allemand	10		10		0
EC3EB.1 - Langue Vivante Etrangère : Anglais	10		10		0
EC3EC.1 - Langue Vivante Etrangère : Espagnol	10		10		0
EC3F.1 - Spécialisation					1
EC3FB.1 - Allophonie et francophonie	7	3	4		0
EC3FD.1 - Développement durable	7	3	4		0
EC3FC.1 - Ecole inclusive	7	3	4		0
EC3FA.1 - Langues et interdisciplinarité	7	3	4		0

UE2.1 - SEMESTRE 2	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
EC2A.1 - Scénarisation des situations éducatives	22	7	15		2

EC2C.1 - Animer les différents axes de la politique éducativ	13	8	5		1
EC2D.1 - Accompagnement du parcours de formation personnalis	9		9		0
EC2E.1 - Le service et l'équipe : scénarisation des compéten	12	3	9		1
EC2G.1 - Accompagnement groupal de la pratique	15		15		4
EC2S.1 - Stages					0

UE2.1 - SEMESTRE 1	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
EC2A.1 - Scénarisation des situations éducatives	23	8	15		4
EC2C.1 - Animer les différents axes de la politique éducativ	14	8	6		2
EC2D.1 - Accompagnement du parcours de formation personnalis	9		9		0
EC2E.1 - Le service et l'équipe : scénarisation des compéten	12	3	9		2
EC2G.1 - Accompagnement groupal de la pratique	15		15		4
EC2S.1 - Stages					0

UE1.1 - SEMESTRE 2	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
EC1A.1 - Le CPE face aux enjeux de l'Ecole et de la société	40	11	29		4
EC1B.1 - Analyser afin de fonder son action avec pertinence	9	3	6		1
EC1C.1 - Le CPE, accompagnateur de l'adolescent	12	3	9		1
EC1D.1 - Approche systématique de l'Ecole, héritage et actua	27	7	20		2
EC1E.1 - Le CPE, acteur de la dynamique de gpe et de l'agir	6	2	4		1

UE1.1 - SEMESTRE 1	Volume horaire	CM	TD	TP	ECTS
EC1A.1 - Le CPE face aux enjeux de l'Ecole et de la société	41	12	29		4
EC1B.1 - Analyser afin de fonder son action avec pertinence	10	3	7		1
EC1C.1 - Le CPE, accompagnateur de l'adolescent	12	3	9		2
EC1D.1 - Approche systématique de l'Ecole, héritage et actua	29	8	21		5
EC1E.1 - Le CPE, acteur de la dynamique de gpe et de l'agir	6	2	4		1

A savoir

Niveau d'entrée : Niveau II (Licence ou maîtrise universitaire)

Niveau de sortie : Niveau I (supérieur à la maîtrise)

Prix total TTC : Nous contacter

Conditions d'accès FC

- Étudiants en formation initiale, salariés ou demandeurs d'emploi en reprise d'études, VAE...
- CPE contractuels et vacataires
- Titulaire d'une licence, particulièrement licence de droit ou de sciences humaines

Calendrier et période de formation FC

Septembre à juin

Références et certifications

Identifiant RNCP : 31853

Codes ROME : Animation d'activités culturelles ou ludiques

Intervention socioéducative

Éducation et surveillance au sein d'établissements d'enseignement

Formation professionnelle

Codes FORMACODE : Préparation examen concours fonction publique

Pédagogie

Sciences éducation

Codes NSF : Enseignement, formation

Contacts Formation Continue

SFCU

03 22 80 81 39

sfcu@u-picardie.fr

10 rue Frédéric Petit

80048 Amiens Cedex 1

France